



VILLE DE
Millau

www.millau.fr

COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le douze novembre à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de Mme Emmanuelle GAZEL

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....32
Votants.....35

Objet :

RAPPORTEUR :
Monsieur GREGOIRE

Délibération numéro :
2020/201

**CANDIDATURE A L'APPEL
A PROJETS REGIONAL
SCHEMA DIRECTEUR
IMMOBILIER ET
ENERGETIQUE (SDIE) DU
PATRIMOINE BATI
COMMUNAL**

ETAIENT PRESENTS : Emmanuelle GAZEL, Thierry PEREZ-LAFONT, Corine MORA, Jean-Pierre MAS, Corinne COMPAN, Valentin ARTAL, Martine BACHELET, Michel DURAND, Aurélie ESON, Nicolas WOUREL, Sylvie MARTIN-DUMAZER, Patrick PES, Jean-Louis JALLAGEAS, Jean-Claude BENOIT, Nadine TUFFERY, Bernard GREGOIRE, Martine MANANET, Didier DAURES, Catherine JOUVE, Bouchra EL MEROUANI, Yannick DOULS, Marie-Eve PANIS, Séverine PEYRETOU, Charlie MEDEIROS, Fabrice COINTOT, Angéline OKOME OSSOUKA LATORRE, Alain NAYRAC, Claude ASSIER, Christophe SAINT PIERRE, Christelle SUDRES BALTRONS, Karine ORCEL, Philippe RAMONDENC

ETAIENT EXCUSES : Daniel DIAZ, Bérénice LACAN, Karine HAUMAITRE

PROCURATIONS : Daniel DIAZ pouvoir à Claude ASSIER, Bérénice LACAN pouvoir à Christelle SUDRES BALTRONS, Karine HAUMAITRE pouvoir à Philippe RAMONDENC

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Valentin ARTAL est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Madame Delphine SULPICE, Directrice du service des Affaires Juridiques de la Mairie a été désignée comme secrétaire auxiliaire de séance.

Nota - La Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : jeudi 19 novembre 2020, que la convocation du conseil avait été établie le vendredi 6 novembre 2020

La Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales pris notamment ses articles L 2122-22 et L 2122-23,

Considérant le dispositif d'aide Schéma Directeur Immobilier et énergétique (SDIE) lancé par l'ADEME et la Banque des Territoires en partenariat avec la Région Occitanie visant à identifier des collectivités territoriales de la région Occitanie volontaires pour mettre en œuvre un schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE) de leurs bâtiments, ce programme se traduit par une mission d'accompagnement des collectivités dans l'élaboration de leur schéma,

Considérant les objectifs de cette opération qui sont de mieux connaître son patrimoine, être en adéquation avec les besoins et l'évolution de la population, élaborer une stratégie immobilière sur le patrimoine communal visant la sobriété énergétique, tant sur les bâtiments que dans les déplacements liés à leur fonctionnement,

Considérant la volonté de la municipalité de répondre à l'appel à candidatures de l'ADEME pour participer à l'opération collective Schéma Directeur Immobilier et énergétique (SDIE) dans une démarche de gestion dynamique du patrimoine communal,

Considérant qu'il convient de déposer une candidature à l'appel à projet comprenant une délibération de la commune et répondre à un cahier des charges,

Considérant qu'en cas de sélection de la commune de Millau pour participer à cette opération, il s'avère nécessaire de mettre en place une organisation et mobiliser des moyens humains et techniques internes,

Aussi après avis favorable de la Commission Municipale Qualité de vie du 26 octobre 2020, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

1. D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à formaliser le dépôt d'appel à candidature auprès de l'ADEME pour bénéficier d'une aide à l'élaboration d'un Schéma directeur immobilier et énergétique ;
2. D'approuver l'élaboration d'un Schéma directeur immobilier et énergétique du patrimoine communal ;
3. De désigner comme représentant de la Commune Monsieur Bernard GREGOIRE, conseiller municipal délégué au travaux et à la voirie et en cas d'absence, Monsieur Patrick PES, conseiller municipal délégué à l'habitat, le suppléera,
4. De missionner comme agents de la Commune /
 - Madame Fabienne GALY en tant que cheffe de projet technique et monsieur Gilles ROBERT pour la suppléer en cas d'absence,
 - Monsieur Jean-Louis ROBIN sur la partie « Finances » ,
5. De s'engager à une participation active des élus et des services de la collectivité ;
6. D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à accomplir toutes les démarches en découlant et à signer tout document.

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Emmanuelle GAZEL

La Maire de Millau
Vice-Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée

